



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/15

Reçu en Préfecture le : 16/07/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 15 juillet 2015
D - 2015/346

Aujourd'hui 15 juillet 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Constance MOLLAT

Fourniture et mise en œuvre de solutions informatiques de gestion et de facturation des taxes du domaine public, de mobilité et de services en ligne

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2012, la Direction Générale de la Proximité et des Relations avec la Population a fortement fait évoluer son organisation:

- dans la relation avec les commerçants en instituant le rôle d'interlocuteur unique. Un seul contact permet à un commerçant d'être informé sur le suivi administratif de ses demandes et sur le suivi de la facturation des taxes relevant de son occupation du domaine public,
- dans ses processus de renouvellement des autorisations en aménageant un télé-service déclaratif permettant aux commerçants de déclarer annuellement en ligne les ouvrages installés sur la voie publique,
- dans son organisation des contrôles en accentuant la présence des agents sur le terrain pour d'une part vérifier le respect des ouvrages autorisés et déclarés et d'autre part apporter l'information au redevable sur ses demandes.

Dans un objectif complémentaire d'harmoniser les paiements des factures par les redevables, il est prévu avec l'accord de la Direction des Finances et de la Recette des Finances d'instaurer une régie unique autorisée à percevoir les règlements des taxes. Aujourd'hui elles sont émises par deux applications distinctes et font l'objet pour certaines d'un règlement sur facture à la Régie du Plaçage, et pour d'autres d'un règlement sur titre de recette directement à la Recette des Finances.

Le futur système d'information d'unification des taxes du domaine public répondra aux attentes de la Direction :

- en proposant une gestion unifiée des taxes et des démarches administratives,
- en constituant une régie unique pour la perception des taxes,
- en équipant les agents d'outils mobiles pour accroître leur présence sur le terrain,
- en mettant à disposition des commerçants des services en ligne sur le paiement, les procédures déclaratives et le suivi de leurs demandes.

Ainsi, un appel d'offres ouvert a été lancé en vue de passer un marché pour la fourniture et la mise en œuvre de solutions informatiques de gestion et de facturation des taxes du domaine public, de mobilité et de services en ligne pour la Ville de Bordeaux.

Cela comprend notamment :

- La mise en œuvre d'une solution globale regroupant la gestion des taxes de la Direction de l'Occupation du Domaine Public et de la Direction de la Proximité Territoriale,
- Des solutions de mobilité pour les encaissements et les contrôles sur le terrain,
- La fourniture d'outils permettant la conception de services en ligne concernant le paiement et la gestion d'un portail « commerçant » relatif au suivi de ses dossiers d'occupation du domaine public,
- Les prestations de mise en œuvre associées.

A l'issue de la procédure, et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société ILTR.

Le marché à bons de commandes sans minimum ni maximum est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification, renouvelable trois fois.

Le montant de la dépense est estimé à 230 000 euros TTC pour la Ville

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée, en application des articles 33-40-57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours et suivants rubrique 020, articles. 2051, 2183, 6156, 6184 .

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE